Certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP)

RÉF | 1494

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Cette formation vous permet d'acquérir les savoirs, aptitudes et compétences relatifs à la profession d'enseignant, pour les différents types d'enseignement (à l'exclusion de l'enseignement supérieur) auxquels il peut avoir accès.

Programme

Expression orale et écrite en français orientée vers l'enseignement 200 périodes
Atelier d'expression française orientée vers l'enseignement 100 périodes
Introduction à la sociologie de l'éducation 40 périodes
Législation et organisation de l'enseignement 60 périodes
Pratique de la communication 80 périodes
Psychopédagogie et méthodologie générale 120 périodes
Didactiques des disciplines 140 périodes
Introduction à la démarche scientifique 20 périodes
Usages éducatifs des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement - TICE 40 périodes
Didactique des sciences et techniques et de la santé 60 périodes ou Didactique des sciences humaines et sociales 60 périodes
Stage d'immersion professionnelle 20 périodes
Activités professionnelles de formation 80 périodes
Épreuve intégrée de la section 120 périodes

Total périodes: 1080

Certification(s) visée(s)

Certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP)

Type de formation

Enseignement de promotion sociale

ORGANISATION

Durée

2 années

Horaire

en journée OU en soirée
Cours du jour: 2 jours par semaine

Cours du soir: 2 ou 3 soirs par semaine + le samedi en journée

possibilité de combiner des cours en journée et en soirée.

E-Learning en journée (1 seul groupe)

Début

Septembre 2024 2 fois par an, septembre et décembre

Coût

170€ - Coût réduit : gratuit -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 18 ans.
La durée du CAP est variable selon le niveau d'étude ,voir sur le site de l'école

Vous devrez fournir:

Certificat, diplôme, brevet originaux, équivalence délivré par la communauté française;
être en possession des titres permettant d'enseigner dans l'enseignement secondaire (inférieur ou supérieur) technique ou professionnel.
Pour vérification, il est nécessaire de se rendre sur le site de la Communauté française, en cliquant sur ce lien : Quelle fonction puis-je exercer ?

Remarques

Vous devez faire minimum 3 ans d'études: si vous n'avez pas le CESS.

Vous devez faire minimum 2 ans d'études : si vous avez un CESS ou un titre de l'enseignement supérieur

Afin de déterminer les fonctions auxquelles vous pouvez accéder, vous devez effectuer une recherche sur le PRIMOWEB de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Voir site de l'IRG)
Lors de l'inscription, munissez vous de vos papiers d'identités, de vos diplômes et de votre carte de banque, les paiements se feront uniquement par bancontact.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Inscrivez-vousdès la fin août sur place (en fonction des places disponibles), les horaires d'ouverture du sécrétariat se trouvent sur le site de l'école. Le vendredi l'école est fermée.
- Les inscriptions sont possibles durant toute l'année à divers modules, vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat de l'école mais aussi par mail ou par téléphone.

Pour s'informer uniquement

Visitez le site de l'école

Organisme

CERIA - Centre d'enseignement et de recherches des industries alimentaires - Institut Roger Guilbert
Avenue Emile Gryzon 1 bte 4c
1070 Anderlecht
Tél: 02 526 75 40
https://guilbert.brussels/

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation